

REGLEMENT DU CHALLENGE DE CROSS-COUNTRY

oo

Article 1 – *L'Office Municipal du Sport de Béziers et l'U.N.S.S.* mettent en compétition un challenge de Cross-country dénommé ;

CHALLENGE « Cross Roger VIALADES » de l'Office Municipal du Sport »

Article 2 – Il sera disputé chaque année à une date fixée par les deux partenaires à savoir l'OMS de Béziers et le District UNSS de Béziers.

Article 3 – Ce challenge est ouvert à tous les scolaires nés (es) entre 1989 et 2002 de la région biterroise définie pour les challenges avec la participation des athlètes licenciés dans les clubs biterrois ainsi que celle des écoles primaires.

Les responsables des différents secteurs devront s'assurer que les participants seront munis d'un certificat médical pour cette journée. OBLIGATOIRE

Article 4 – 2 classements (un Individuel et un par Etablissements Scolaires), seront effectués de la façon suivante :

* **classement individuel**

+ **jusqu'aux minimes**

tous les participants marqueront des points comme suit :

- le 1^{er} marquera 50 points, le 2^{ème} 49 puis 48, 47,46 etc...
- 1 point sera attribué aux autres arrivants

+ **cadets et au-dessus**

tous les participants marqueront des points comme suit :

- le 1^{er} marquera 10 points, le 2^{ème} 9 puis 8 etc...
- 1 point sera attribué aux autres arrivants

* **classement par Etablissements Scolaires**

le classement général sera effectué par addition des points obtenus dans toutes les courses.

Article 5 – Les courses sont réservées aux athlètes nés en :

* 2001-2002-2003	filles et garçons	distance	900m (1 PT)
* 1999-2000	poussins et poussines	“	900m (1 PT)
* 1997-1998	benjamines	“	1800m (2 PT)
* 1997-1998	benjamins	“	2050m (1 PT + 1 GT)
* 1995-1996	minimes féminines	“	2050m (1 PT + 1 GT)
* 1995-1996	minimes masculins	“	2300m (2 GT)
* 1992-1993	cadettes	“	2300m (2 GT)
* 1990-1991	juniors féminines	“	2300m (2 GT)
* 1992-1993	cadets	“	3450m (3 GT)
* 1990-1991	juniors masculins	“	3450m (3 GT)

Article 6 - Récompenses OMS

* **individuelles**

- aux 5 premiers arrivants pour les poussins, benjamins, minimes - filles et garçons
- aux 3 premiers arrivants pour les, cadets et juniors - filles et garçons
- un diplôme à tous les arrivants remis par l'Etablissement Scolaire

* **par Etablissements Scolaires**

- un challenge récompensera l'Etablissement Scolaire ayant obtenu le plus de points, filles et garçons confondus.
- des trophées récompenseront les 9 Etablissements suivants.

Article 7 - Récompenses UNSS district

* **individuelles**

- aux 3 premiers arrivants pour les benjamins, minimes, cadets et juniors - filles et garçons

Article 8 – Un juge arbitre sera désigné par la commission des challenges de l'Office Municipal du Sport de Béziers qui devra, éventuellement, régler les cas non prévus au règlement.

CATEGORIES / HORAIRES / CLASSEMENTS / RECOMPENSES

Les fiches d'inscription sont disponibles sur le site de l'OMS ; www.oms-beziers.com

Vous avez la possibilité de les envoyer par mail à vincent.bigel@wanadoo.fr avant le 14 novembre prochain.

Dans tous les cas, rendez-vous au point secrétariat pour le retrait des dossards et inscriptions si non envoyées.

LES CONCURRENTS DEVRONT SE MUNIR DE 4 EPINGLES

<u>HORAIRES</u>	<u>C A T E G O R I E S</u>	<u>PARCOURS</u>	<u>DISTANCES</u>	<u>COULEUR DOSSARDS</u>
13 h 20	Inscriptions au point secrétariat et retrait des dossards (2)			
14 h 20	Ecoles d'athlétisme nés en 2001 – 2002 - 2003	1 PT	900m	F./JAUNE M./ROUGE
14 h 30	Poussines nées en 1999-2000	1 PT	900m	
14 h 40	Poussins nés en 1999-2000	1 PT	900m	BLANC
14 h 50	Benjamines nées en 1997-1998	2 PT	1800m	VERT
15 h 05	Benjamins nés en 1997-1998	1 PT + 1 GT	2050m	JAUNE
15 h 20	Minimes féminines nées en 1995-1996	1 PT + 1 GT	2050m	ROUGE
15 h 35	Minimes masculins nés en 1995-1996	2 GT	2300m	BLEU
15 h 50	Cadettes nées en 1993-1994 (1) Juniors féminines nées en 1991-1992 + course ouverte aux athlètes nées en 1990 et avant	2 GT	2300m	BLANC
	Cadets nés en 1993-1994 (1) Juniors masculins nés en 1991-1992 + course ouverte aux athlètes nés en 1990 et avant	3 GT	3450m	VERT

(1) En fonction du nombre d'engagés dans ces 2 courses, le départ sera commun et fixé à 15h50

(2) Au point secrétariat : prendre un dossard N° à la couleur de la catégorie et lieu à compléter

Remise de récompenses individuelles à l'issue de chaque course

CLASSEMENTS

- * INDIVIDUELS ET PAR CATEGORIES
- * PAR EQUIPES
- * CHALLENGE DU NOMBRE OMS/UNSS
- * NOMBRE TOTAL FEMININES + MASCULINS

RECOMPENSES

- * INDIVIDUELLES ; POUR LES E.A. MEDAILLE A TOUS LES ARRIVANTS
- * INDIVIDUELLES ; FEMININES ET MASCULINS 60 MEDAILLES
 - MEDAILLES AUX 5 PREMIERS (Poussins, Benjamins, Minimes)
 - MEDAILLES AUX 3 PREMIERS (Cadets, Juniors)
- * POUR LES EQUIPES - NON UNSS (FONT NEUVE-BALDY-BCAM - ASM)
 - U.N.S.S. (NOMBRE TOTAL GENERAL)
 - CHALLENGE POUR LA 1^{ère}
 - + UN TROPHEE POUR LES 10 PREMIERES

LES RECOMPENSES PAR EQUIPE SERONT REMISES COURANT DECEMBRE 2009